

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 2 décembre 2013 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Joanne Mayer, Amanda St. Jean, Michèle Logue-Wakeling, Lynn Visentin, et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : la directrice générale/secrétaire-trésorière Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

2) PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19H à 19H30.

3) PROCÈS-VERBAUX

#188-12-2013

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 12 novembre soit accepté avec amendement tel que présenté.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(4) ORDRE DU JOUR

#189-12-2013

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(5) FACTURES À PAYER

#190-12-2013

IL EST RÉSOLU QUE la liste #12-2013 des factures à payer totalisant un montant de 43 822,12 \$ soit par la présente acceptée telle que présentée;

ET QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #190-12-2013, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

(6) RAPPORT DU MAIRE

Le maire donne un rapport verbal de ses activités pour le mois de novembre.

6.1 ADMINISTRATION

(6.1.1) RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Un bref rapport verbal est donné par la conseillère Joanne Mayer.

(6.1.2) AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Charles Kealey qu'à une séance ultérieure de conseil un règlement portant sur la fermeture saisonnière du chemin Wiggins sera considéré.

(6.1.3) CRÉDIT BACS BLEU

CONSIDÉRANT que le conseil a constaté que le montant chargé aux contribuables pour les bacs à recyclage bleu en 2013 était de 13,40\$ de trop ;

#191-12-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil de la Municipalité de Low approuve un crédit de 13,40\$ sur la facture de taxe des contribuables en 2014 afin de corriger l'erreur;

QUE le montant total du remboursement provienne du surplus accumulé;

QU'UN bac en plus porte le prix de 38 \$, reflétant le coût de l'administration;

PROPOSÉ PAR le conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.4) CORRECTION DE RÉOLUTION

CONSIDÉRANT que la résolution #175-11-2013 portant sur les factures à payer pour le mois de novembre au montant de 434 786,85 \$ contient une erreur puisqu'elle inclut des factures du mois d'octobre;

#192-12-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve une correction à la résolution pour refléter le montant réel des factures à payer en novembre, soit un montant de 250 853,72 \$.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.5) R.I.A.M

#193-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil nomme le maire Morris O'Connor à titre de représentant sur le conseil de R.I.A.M et que dans le cas de son absence, Joanne Mayer, la mairesse suppléante, le représente.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.6) FQM

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 178.1 du Code municipal une municipalité doit participer au financement de la Fédération municipale Québécoise ou l'Union des municipalités du Québec;

#194-12-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la contribution annuelle de 958,37 \$ à la FQM pour 2014.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.7) DON

#195-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil accorde un don de 200 \$ au CLSC de Low et 100 \$ à la Paroisse de Gracefield pour leurs banques alimentaires et 200 \$ pour le souper de Noël à Kazabazua.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.8) EMBAUCHE

#196-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil affirme l'embauche d'Éric Ball à titre de préposé à l'urbanisme et aux loisirs à l'aide de la subvention du programme Emploi Québec.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.9) EMPLOI QUÉBEC

#197-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve une demande auprès d'Emploi Québec pour un préposé à l'urbanisme et aux loisirs.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.10) SÉANCES DE CONSEIL

#198-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le calendrier des réunions de conseil pour 2014.

Mois/Month	Heure	Endroit
13 janvier/January	19h00	Salle Héritage
3 février/February	19h00	Salle Héritage
3 mars/March	19h00	Salle Héritage
7 avril/April	19h00	Salle Héritage
5 mai/May	19h00	Salle Héritage
2 juin/June	19h00	Salle Héritage
7 juillet/July	19h00	Salle Héritage
11 août/August	19h00	Salle Héritage
8 septembre/September	19h00	Salle Héritage
6 octobre/October	19h00	Salle Héritage
3 novembre/November	19h00	Salle Héritage
1 décembre/ December	19h00	Salle Héritage

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.11) ARRÉRAGES DE TAXES

CONSIDÉRANT que la directrice générale/secrétaire trésorière doit, à chaque année, déposer une liste de toutes les personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, tels qu'indiqués au rôle d'évaluation;

#199-12-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE la liste des personnes endettées pour taxes telle que préparée par la directrice générale soit par la présente acceptée;

QU'un relevé de taxe et comptes à recevoir soit envoyé à tous les contribuables endettés;

QUE les dossiers d'arrérages de 2011 à 2013 qui ne seront pas acquittés avant la

fin février 2014 soient envoyés chez l'aviseur légal et que celui-ci soit mandaté pour percevoir les taxes et comptes à recevoir dues;

QUE la directrice générale fasse le nécessaire selon la loi.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.12) CONTRAT D'ENTRETIEN

#200-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve le renouvellement du contrat d'entretien avec madame Micheline Sarazin au montant de 365\$/mois et que la directrice générale soit autorisée de le signer au nom de la municipalité.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.1.13) FERMETURE NOEL

#201-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve les dates de fermeture du bureau pour la saison des fêtes, soit du 24 décembre 2013 au 5 janvier 2014.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 VOIRIE

(6.2.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président de comité de la voirie.

(6.2.2) SIGNALISATION

#202-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve l'achat de deux enseignes indiquant la fermeture saisonnière du chemin Wiggins.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(6.2.3) FOURNAISE

#203-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve l'achat d'une fournaise pour le garage au prix de 4 000 \$ plus taxes.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 SÉCURITÉ CIVILE

(6.3.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité de la Sécurité public

(6.3.2) FORMATION

#204-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la formation pompier I, stage 3 pour Maureen Rice, Jesse Tait, Travis Picard et Ellen Brownrigg.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 ENVIRONNEMENT

(6.4.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(6.4.2) AUTORISATION

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente entre la MRC des Collines et la municipalité concernant le transbordement, le transport et l'élimination des déchets se termine à la fin décembre 2013;

CONSIDÉRANT que sans le protocole nous ne pouvons pas offrir un service complet de récupération des ordures;

#205-12-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise le maire et la directrice générale de négocier et de signer ledit protocole au nom de la municipalité.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 URBANISME

(6.5.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par la conseillère Amanda St-Jean, présidente du Comité d'urbanisation.

(6.5.2) CPTAQ

CONSIDÉRANT que l'article 40 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles stipule qu'une résidence peut être construite dans une zone agricole si la principale occupation est l'agriculture;

CONSIDÉRANT que le demandeur est connu dans la municipalité comme agriculteur de troisième génération;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une résidence ne nuirait pas à l'homogénéité des de activités agricoles environnante;

#206-12-2013

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la demande de construction de résidence à la demande du propriétaire #4276-09-9955 parce qu'elle souhaite voir une intensification des activités agricoles sur son territoire.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 LOISIRS & CULTURE

(6.6.1) RAPPORT

Aucun rapport

6.7 VARIA

6.7.1 PAIEMENT

#207-12-2013

IL EST RÉSOLU que le conseil approuve le paiement de \$6898.50 au vérificateur pour la pré-vérification.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. AJOURNEMENT

#208-12-2013

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 20h35.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor

Maire

Franceska Gnarowski

Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »